Ville de Meudon

Patrimoine du XXe siècle à Meudon

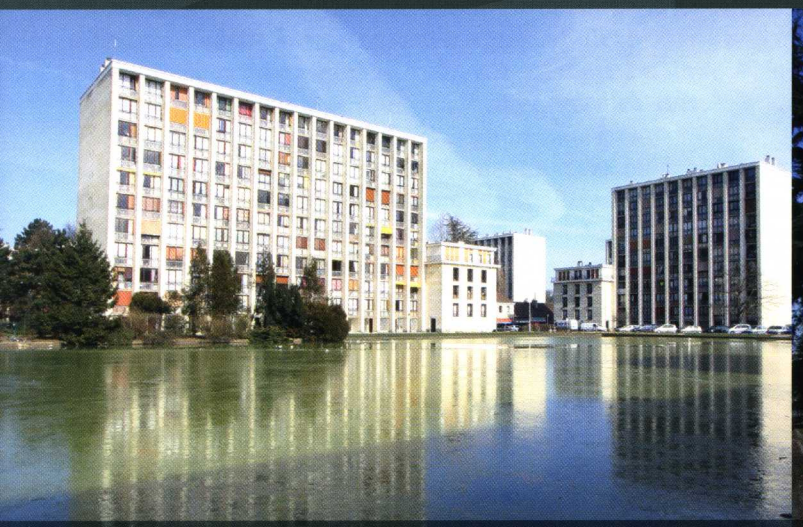

Fernand Pouillon

Jean Prouvé

Hommage aux architectes

Fernand Pouillon et Jean Prouvé

Le label *Patrimoine du XXe siècle* a été créé en 1999 par le ministère de la Culture et de la Communication pour distinguer des réalisations architecturales et urbanistiques remarquables.

Il est attribué par le préfet de région après examen, par la commission régionale du patrimoine et des sites, d'une liste indicative établie par un groupe de travail régional.

Les édifices labellisés sont signalés à l'attention du public par l'affichage d'un logotype et figurent sur les sites Internet du ministère de la Culture et de la Communication.

crédit © studio 9 / ville de meudon

Il serait tentant de limiter le patrimoine historique meudonnais aux vestiges prestigieux des XVIIe et XVIIIe siècles et à quelques édifices marquants du XIXe siècle. Le constat serait certes séduisant mais incomplet.

Il est vrai que jusqu'à une période récente, la notion même de patrimoine était réservée aux édifices que les siècles avaient sacralisés. Peu nombreux étaient ceux qui prêtaient attention aux réalisations contemporaines considérées comme situées hors du champ patrimonial. Par voie de conséquence, les réalisations du XXe siècle étaient le plus souvent ignorées du grand public.

Depuis quelques décennies une attention particulière a été portée par les pouvoirs publics à ces œuvres de notre temps enfin considérées avec les mêmes égards que les celles léguées par les siècles passés.

Meudon a la grande chance de compter sur son territoire des exemples marquants de l'architecture du XXe siècle.

De la petite maison conçue en 1931 par Théo Van Doesburg, rue Charles Infroit, jusqu'à la belle demeure construite par André Bloc, rue des Capucins, en passant par les résidences de l'Abbaye ou celle du Parc de Fleury, la maison édifiée par Claude Parent en 1961 rue Hédouin ou l'église du Saint-Esprit à Meudon-la-Forêt, le XXe siècle a laissé sa trace dans la physionomie de notre ville.

Au delà de ces exemples ponctuels, les réalisations les plus marquantes de cette époque à Meudon sont sans conteste la résidence Le Parc à Meudon-la-Forêt, construite par Fernand Pouillon et les prototypes de la route des Gardes, édifiés par Jean Prouvé.

Aujourd'hui, ces deux ensembles ont reçu le label *Patrimoine du XXe siècle* comme une juste reconnaissance de leur intérêt exceptionnel et surtout de leur valeur exemplaire dans l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme d'une époque. Ce label permettra de mieux les faire connaître et de les signaler aux yeux de tous comme des témoins incontournables de l'histoire récente de notre pays.

Cette reconnaissance officielle est un encouragement à maintenir une haute qualité architecturale dans tous les projets urbanistiques et architecturaux qui sont développés dans notre ville afin que le patrimoine que nous transmettrons à nos enfants soit digne de celui que nous avons reçu.

Hervé Marseille
Maire de Meudon
Vice-Président du Conseil général

Denis Larghero
Maire adjoint délégué à la culture
Conseiller général

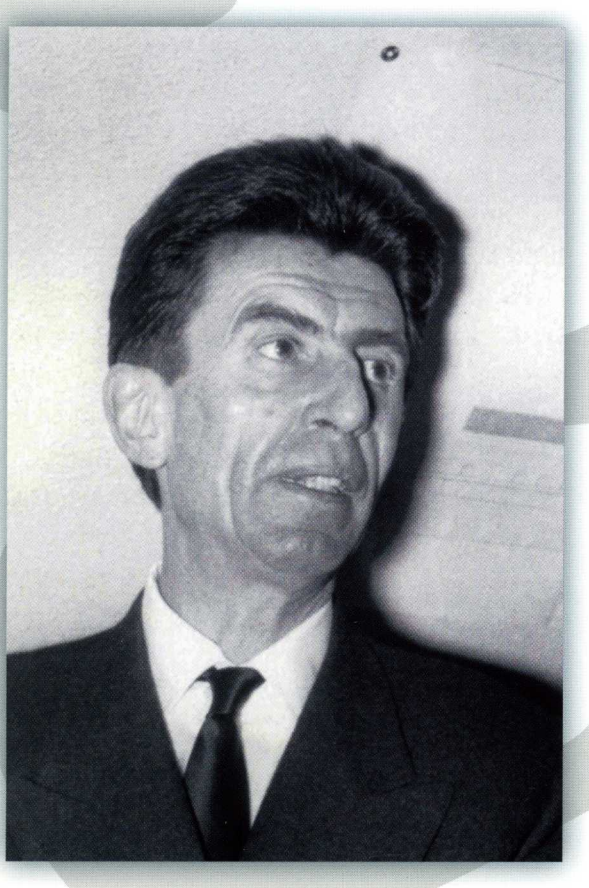

Fernand Pouillon (1912-1986) & Meudon-la-Forêt

La Résidence Le Parc (1959 à 1961)

L'exode rural, l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie provoquent, en cette fin des années cinquante une demande sans cesse croissante de logements.
Pour répondre à cette urgence, les projets immobiliers fleurissent aux portes de Paris.

- En 1957, l'attention de l'architecte Fernand Pouillon est retenue par un terrain situé sur le plateau de Villacoublay à l'orée de la forêt de Meudon. Il y conçoit le plan ambitieux d'un vaste ensemble immobilier.
- Avec l'accord du ministre de la construction, Pierre Sudreau et du maire de Meudon, René Leduc, les terrains sont achetés par la SCI de Meudon-la-Forêt constituée en 1959.
  Fernand Pouillon est choisi comme maître d'œuvre pour réaliser la Résidence Le Parc, un ensemble de 2 635 logements accompagnés de commerces de proximité.
- Le 4 mai 1960, les travaux commencent.
- Le 16 septembre 1961, le premier propriétaire emménage rue de la Roseraie. Le premier commerce, une librairie, ouvre en décembre de la même année tandis que le 21 novembre naît, allée de la Forêt, le premier enfant "Forestois de souche".

" Les bassins de Versailles, les allées de son parc me servirent de modèle, l'échelle était définie. Comme pour *Climat de France*, je dressai un projet monumental, cyclopéen, pour loger les moins fortunés... D'immenses piles de pierre constituaient les façades ; ainsi qu'un paravent. Ces structures dissimulaient les baies dans des perspectives infinies évoquant des murs aveugles de temples ou de forteresses.
Je voulus que le plus grand des bassins urbains occupât le centre de la composition. La superficie de celui des Tuileries et du Luxembourg fut dépassée... "

F. Pouillon. Mémoires d'un architecte. Paris, Le Seuil, 1968.

" Mais ce qui différencie la résidence Le Parc de tout autre *grand ensemble* contemporain est l'omniprésence d'un matériau qui n'est pas le béton armé revêtu mais la pierre. Les photographies du chantier montrent l'amoncellement des pierres taillées, leur transport et les gestes de leur mise en œuvre pour construire les piles colossales et les murs appareillés : travail véritablement cyclopéen qui donne à l'ensemble une exceptionnelle solidité et les traits d'une cohésion quasiment *archaïque*."

Catalogue de l'exposition Fernand Pouillon. Pavillon de l'Arsenal, 2003 p. 163.

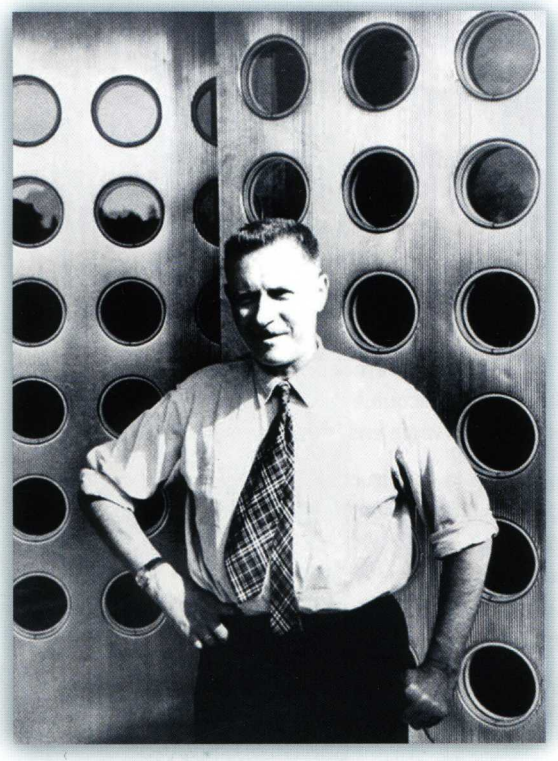

Jean Prouvé (1901-1984) & les maisons de Meudon

93 route des Gardes

Après la guerre de 1940-1945, le logement d'urgence des populations sinistrées est un souci quotidien des pouvoirs publics.
Jean Prouvé tente d'apporter une solution nouvelle à cette situation dramatique en concevant des maisons préfabriquées, peu coûteuses et pouvant être édifiées en très peu de temps.
Les prototypes construits à Meudon résultent d'une commande passée par le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Claudius Petit, en 1950.
Après de multiples péripéties, quatorze pavillons sont usinés et montés sur un terrain situé 93 route des Gardes, en lisière de forêt. L'architecte André Sive, collaborateur de Jean Prouvé, est chargé du plan général du lotissement.

Deux types de constructions sont expérimentés : huit pavillons " Métropole " et six pavillons dits " maisons coques ".

Le système constructif du type " Métropole " est caractérisé par un portique métallique central sur la poutre faîtière duquel s'emboîte la toiture constituée de bacs d'acier. Les panneaux de remplissage, les cloisons et les faux plafonds sont en aluminium. Ces maisons légères et peu onéreuses peuvent être montées par quatre compagnons sans appareil de levage, dans un délai record. A Meudon, afin d'adapter chaque maison à la configuration du terrain, chaque pavillon est complété par un soubassement en maçonnerie.

Les pavillons de type " coques " sont construits avec des murs en maçonnerie et une toiture métallique autoportante.

Les premiers locataires arrivent en 1952. Loin d'être des personnes sinistrées à la suite de bombardements, ce sont des cadres et des membres de professions libérales dont certains ont pris une part active à la Résistance. Leurs témoignages en tant qu'usagers analysant les qualités et les défauts de ces nouvelles habitations sont déterminants lors des visites organisées pour préparer la réception des travaux en janvier 1953.

" J'ai imaginé des immeubles comportant une structure, comme un être humain comporte un squelette... le complément logique d'un squelette c'était de l'envelopper d'une façade, de l'envelopper d'une façade légère puisque la structure se suffisait à elle-même... "

Jean Prouvé, 1982.

" Un homme est sur terre pour créer. Donc ne jamais plagier, toujours regarder vers l'avenir, quel qu'il soit. "

crédits renaud douci / ville de meudon / DR
conception direction de la communication (mars 2010)
impression le réveil de la marne